*Ceci n'est pas une histoire*

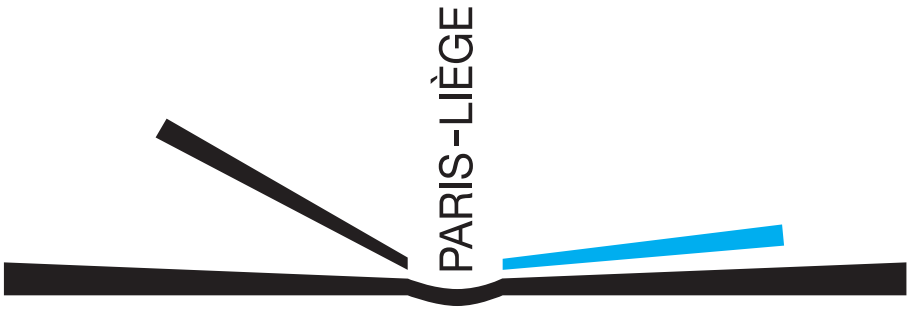


# Prix Littéraire Paris-Liège

**Édition 2018**

MAIRIE DE PARIS

Liège

Le logo du Prix Paris-Liège a été réalisé en 2012 par Pauline Pirard (étudiante à l'Académie des Beaux-Arts de Liège)

# DOSSIER DE PRESSE

- **INTRODUCTION** p.5
- **LE JURY** p.6
- **LE COMITÉ D'ORGANISATION** p.9
- **LES 5 FINALISTES** p.13
- **LE RÈGLEMENT** p.19
- **CONTACT** p.20

Le Prix littéraire Paris-Liège clôture sa septième édition. Il alimente le cadre de relation entre les villes de Paris et de Liège.

Pour ce faire, les deux villes s'appuient sur l'Université de Liège et l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

Ce prix récompense annuellement un essai original en sciences humaines, écrit en langue française et publié au cours de l'année précédant immédiatement celle de la remise du prix.

Le jury placé, cette année, sous la présidence de Monsieur **Michel Delon**, a statué sur le choix du lauréat au terme de deux délibérations (l'une à Paris, l'autre à Liège).

Les liens qui unissent Liège et Paris sont anciens et témoignent d'une réelle volonté partagée de favoriser la diversité culturelle et l'ouverture au monde. Ce Prix contribue au renforcement de l'amitié entre nos deux villes et à la mise en place d'actions concrètes de coopération.

**Willy DEMEYER,**

Bourgmestre de Liège.

**Anne HIDALGO,**

Maire de Paris.

**Jean Pierre HUPKENS,**

Échevin de la Culture
de la Ville de Liège.

# LE JURY

Les membres du jury sont issus de 3 pays francophones : le Grand-Duché de Luxembourg, la France et la Belgique. La présidence de cette instance en 2018 sera assurée par Michel Delon. Précédemment, elle a été assumée par **Jean-François Kahn** (2012), **Jacques Franck** (2013), **Hélène Bravin** (2014), **Jean-Marie Klinkenberg** (2015), **Françoise Py** (2016) et **Françoise Wolff** (2017).

## PRÉSIDENCE

### Michel Delon

Professeur de littérature à la Sorbonne, Michel Delon s'est fait connaître par ses éditions de Sade et de Diderot dans la Bibliothèque de la Pléiade et par le Dictionnaire européen des Lumières (1997, poche 2007, traduit en anglais) Il a longtemps collaboré au Magazine littéraire et donne maintenant des chroniques à la Revue des deux mondes et à la revue Europe. Il cherche à concilier recherche et vulgarisation dans Le Savoir-vivre libertin (2000, poche 2004, traduit en japonais et en russe), Le Principe de délicatesse. Libertinage et mélancolie au 18e siècle (2011), Diderot cul par-dessus tête (2013). Il est vice-président de la Société internationale d'étude du 18e siècle. Il a été le lauréat du Prix littéraire Paris-Liège en 2014.

## JURY BELGE

### Robert Neys

Licence en droit à l'université de Liège. Avocat au barreau de Liège de 1972 à 1976.
Journaliste à la RTBF (radio et télévision) de 1975 à 2012. A participé, entre autres, aux émissions «Wallonie», «Faits Divers», et «Devoir d'enquête», ainsi qu'à plusieurs émissions pour les chaînes TV5 et Arte. A fondé, en tant que journaliste indépendant, la société Soirs bleus Production.
Maître de conférence à l'université de Liège (master en journalisme et communication).

### Jeannine Paque

Professeure honoraire dans l'enseignement supérieur péda-gogique et collaboratrice à l'Université de Liège.
Activité scientifique : études critiques.
Axes principaux de recherche et de publications (livres et articles) : *la littérature française de la fin du XIX*e *siècle et du début du XX*e. La littérature française de Belgique. La littérature au féminin. Collabore régulièrement à la revue des lettres belges *Le Carnet et les Instants*.

**Jean Winand**

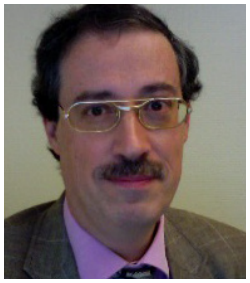

Jean Winand (1962) est professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, où il occupe la chaire d'égyptologie. Il est également le Doyen en exercice de ladite Faculté. Sur le plan scientifique, ses centres d'intérêt sont la langue et la littérature de l'Egypte ancienne, et l'écriture hiéroglyphique. Parmi ses monographies, il convient de citer *Etudes de néo-égyptien,* 1.*La morphologie verbale* (1992), *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique* (avec Michel Malaise, 1999) et *Temps et aspect en égyptien ancien*. Pour une approche sémantique (2006). Lauréat en 2015 du prix Anneliese Maier de la Fondation Alexander Von Humbolt.

**Françoise Wolff**

Licenciée en Psychologie et Pédagogie ainsi que diplômée en Arts Dramatiques.
En 1972, elle entre à la radio télévision belge où elle conçoit, réalise et présente des programmes en sciences et sciences humaines. Elle participe à des coproductions internationales et réalise comme auteure de nombreux documentaires, e.a. « Jacques Lacan parle » Présentatrice du journal télévisé RTBF de 19 h 30 de 1988 à 1991, elle devient ensuite cheffe de service et productrice de magazines culturels et scientifiques. En temps que présidente du Groupement des Journalistes Scientifiques, elle lance en 1988, le prix Nobelge de vulgarisation scientifique. En 1995, elle quitte la RTBF et réalise des documentaires pour Arte « Einstein, un Mythe, un Homme » et pour France 3 « Alexandre Soljenitsyne » dans Un Siècle d'Ecrivains. Elle crée parallèlement la société de production Gemsel dont elle est gérante. A côté du documentaire, elle étend son champs d'action dans la culture en concevant événements, expositions ou colloques. Présidente de la SCAM-Belgique (Société civile des auteurs multi-media) de 2001 à 2009, elle paticipe à la défense des droits d'auteurs. Actuellement, elle anime des rencontres littéraires et soutient les documentaires de création, comme présidente de la commission de sélection du film à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## JURY FRANÇAIS

**Françoise Py**

Docteure en Sociologie de la Sorbonne et Urbaniste diplômée de la « Graduate School of Design - Urban et régional planning » de Harvard et de l'Institut d'Urbanisme de Paris.
Elle fut, entre autre, consultante puis cheffe de projet-coordonnatrice aux Nations-Unies et à la Banque Mondiale, Directrice générale de l'Aménagement et des Services techniques d'une grande ville de la petite couronne parisienne et Directrice adjointe de la Mission d'Etat « Paris-Plaine St-Denis » et au pôle du Bourget.
Elle fut aussi Conseillère technique auprès du directeur de la formation continue de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussée et Directrice adjointe de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement de la Sorbonne Paris IV. Elle est actuellement professeure participant aux ateliers européens « Intensive program » d'Erasmus.

**Hermano Sanches Ruivo**

Issu d'un milieu ouvrier, Hermano Sanches Ruivo, né au Portugal en 1966, est arrivé en France à l'âge de 5 ans. L'école républicaine lui permet d'accéder à des études de droit international et de relations internationales. Fort de sa double culture et européen convaincu, il a toujours eu à coeur de développer la citoyenneté européenne ou encore de promouvoir la coopération internationale. En 2008, il devient le premier franco-portugais à siéger au Conseil de Paris.
Dans le 14e arrondissement, il est délégué aux Affaires européennes et aux Anciens Combattants et vice-président de la Commission Culture et Relations internationales au Conseil de Paris.
Il est actuellement Conseiller délégué à l'Europe au sein du Cabinet de Patrick Klugman, adjoint au Maire de Paris chargé des relations internationales et de la francophonie. Fervent défenseur des liens entre les villes comme moteur de développement et de solidarité, il tient à relever le défi d'une ville-monde qui sait accueillir et progresser, promouvoir les valeurs de la double culture au sein de l'Europe notamment à travers l'enseignement des langues et l'augmentation des échanges.

**Majo Simoen**

Docteure en sciences politiques et droit internaional ainsi que Docteur Honoris Causa de la faculté universitaire de Gembloux et ensuite de l'Université de Liège, elle est élue Membre associée de la Classe Technologique et Société de l'Académie Royale de Belgique.

Elle a consacré l'ensemble de sa carrière à promouvoir la recherche et ses chercheurs, que ce soit dans la communauté scientifique belge ou à l'extérieur, ce qui lui a permis de participer aux travaux des grandes organisations de recherche européenne et internationale.

Représentante de la Délégation Wallonie-Bruxelles à Paris.

## JURY LUXEMBOURGEOIS

**Marie-Anne Lorgé**

Licenciée agrégée en histoire, histoire contemporaine de l'UCL, comédienne (premier Prix de Conservatoire à Bruxelles et à Luxembourg), elle est une lectrice boulimique, initiatrice d'une résidence d'auteurs, critique d'art et pilote depuis 1996, le cahier culture du *Le Jeudi*, hebdomadaire luxembourgeois de langue française.

## COMITÉ ORGANISATEUR

L'Université de Liège,l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège et la Ville de Liège apportent l'essentiel du contingent de ce comité organisateur qui joue un rôle central dans la phase de présélection des ouvrages. Sa richesse repose sur le nombre mais aussi la qualité et la diversité d'horizons des représentants choisis. C'est le signe incontestable de l'ambition de ce prix.

Daniel Salvatore Schiffer assure la fonction de Délégué général de ce prix littéraire dévolu aux essais.

**Arthur Bodson (Université de Liège)**

- Docteur en Philosophie et Lettres (langues classiques)
- Professeur à l'Université de Liège (chaire de langue latine)
- Recteur de la même université de 1985 à 1997
- Président le l'Agence universitaire de la Francophonie de 1998 à 2001.
- Publications sur l'histoire du stoïcisme, l'enseignement du latin et l'enseignement universitaire.

**Martine Doutreleau (Ville de Liège)**

Martine Doutreleau est licenciée en Information et Arts de Diffusion (ULg, 1978).
Depuis 1998, elle est directrice des relations publiques et de la communication à Eurogare. Ce bureau d'études est spécialisé dans les projets ferroviaires et architecturaux et a notamment conçu et réalisé la gare de Liège-Guillemins, dessinée par Santiago Calatrava.

**Jessica Devroye (Académie Royale des Beaux-Arts)**

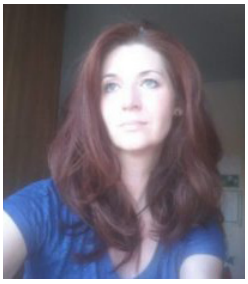

Libraire, actuellement responsable de la littérature enfantine et de jeunesse.

Educatrice de formation et bachelière en Psychomotricité avec pour sujet de fin d'études « l'apport thérapeutique de l'album pour enfant en séance de soins psychomoteur avec des enfants souffrant de troubles du comportement, de l'attachement ou de psychose.

**Céline Eloy (Académie Royale des Beaux-Arts)**

Docteur en Histoire de l'Art (Université de Liège), elle allie dans sa pratique ses deux centres d'intérêt principaux en favorisant des recherche sur la muséalisation de l'art contemporain et plus particulièrement sur les pratiques artistiques dématérialisées. Elle a exercé différents postes au sein de galeries d'art et de compagnies de théâtre. Elle est actuellement professeur d'Histoire de l'art à L'Académie Royale des Beaux-Arts tout en poursuivant son activité de critique d'art.

**Louis Gerrekens (Université de Liège)**

Professeur ordinaire en langue et littérature allemandes modernes à l'Université de Liège. Son domaine de recherche principal est la littérature de l'Aufklärung à l'entre-deux-guerres.
Dans de nombreuses publications rédigées en allemand, il analyse notamment l'évolution au 19ème siècle des techniques d'écriture, intimement liées aux progrès des connaissances scientifiques ainsi que les conséquences des différentes formes de censure sur les tchniques narratives. Il s'est audssi longuement attaché à décrypter l'intertextualité inscrite dans des textes du Réalisme poétique allemand , dans lesquels cette pratique n'avait été que peu étudiée.
Egalement Président de l'Association des Facultés ou Etablissements de Lettres et Sciences humaines du monde francophone qui est un des réseaux de l'AUF, il est actuellement Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.

**Loraine Jacoletig (Académie Royale des Beaux-Arts)**

Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université de Liège et agrégée de l'enseignement secondaire supérieur.
Intéressée particulièrement par l'art plastique contemporain/actuel, a séjourné à Berlin et a travaillé dans une galerie d'art puis un centre d'art contemporain.
Actuellement, elle est engagée au secrétariat de l'école Supérieure des Arts de la Ville de Liège et est également guide pour l'association « Art&Fact ».

**Marie-France Mahy (Ville de Liège)**

- Directrice-présidente et directrice du département Logopédie de la Haute Ecole de la Ville de Liège de 1996 à 2010
- Expert au cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur Jean-Claude Marcourt depuis 2008
- Présidente du CPAS de Liège
- Présidente de l'ASBL « solidarité avec les sinistrés de la rue Léopold »
- Présidente de l'ASBL « Monos » (art contemporain)

**Jacqueline Munten (Ville de Liège)**

née à Liège en 1950

- Licenciée en psychologie et agrégée (Ulg)
- Chercheure en sciences de l'éducation (Ulg) 1992 – 2005
- Enseignante aux sections « Animateurs » et « infirmier breveté » à l'école des Femmes prévoyantes Socialistes à liège jusqu'en 2011.(retraitée depuis septembre 2011).
- Membre du conseil d'administration de l'ASBL « La Bobine ».
- Membre du conseil d'administration de l'ASBL « Lis-moi qui tu es ».

**Gerda Poot**

Née à Louvain en 1953.

• Préfète des études à l'Athénée Leonardo da Vinci, retraitée

• Membre de L'ASBL « Lis-moi qui tu es » et de L'ASBL « Jubilacion » ( qui développe des projets d'habitations groupées citoyenne, solidaire et autonome pour seniors).

**Gérald Purnelle (Université de Liège)**

Enseignant-chercheur à l'université de Liège, il dirige le Centre Informatique de Philosophie et Lettres (CIPL) et est directeur-adjoint du Laboratoire d'Analyse Statistique des Langues Anciennes (LASLA). Ses principaux domaines de recherche sont la métrique française et l'analyse des formes, la statistique textuelle et l'histoire de la poésie francophone de Belgique – disciplines qu'il enseigne, ainsi que l'explication d'auteurs latins en lettres modernes et l'informatique appliquée aux études de lettres. Il est par ailleurs éditeur scientifique de l'œuvre du poète belge Jacques Izoard, et co-directeur d'une collection patrimoniale « Ha ! » au Taillis Pré, dédiée à la réédition de poètes belges.

**Daniel Salvatore Schiffer (Académie Royale des Beaux-Arts de Liège)**

Agrégé de philosophie pour l'enseignement secondaire supérieur et titulaire d'un diplôme interuniversitaire (Bruxelles, Louvain et Liège) d'études approfondies en « esthétique et philosophie de l'art », a écrit une vingtaine d'ouvrages. Spécialisé dans la publication d'entretiens avec les grandes figures intellectuelles d'aujourd'hui, dont beaucoup ont été publiées, entre les années 1980 et 1990, par le grand quotidien italien « Corriere della Sera », il est aussi l'auteur d'un livre intitulé Bibliothèque du temps présent - 70 entretiens littéraires et philosophiques (Éd. Le Phare, 2005), volume dont la photographe Nadine Dewit a réalisé les portraits. Ancien professeur de « littérature contemporaine » et de « civilisation moderne », dans le cadre des cours de l'Université de Grenoble, au Centre Culturel Français de Milan (Italie), il est aujourd'hui professeur de « philosophie de l'art » à l'Ecole Supérieure de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège et professeur invité au Collège Belgique, sous l'égide de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique et le parrainage du Collège de France.

**Daniel Sluse (Académie Royale des Beaux-Arts de Liège)**

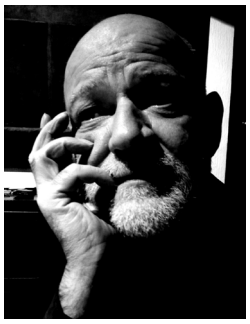

Diplômé de l'Académie royale des Beaux-arts de Liège - atelier de gravure (1977). Nombreuses expositions en Belgique et à l'étranger. Acquisitions: Province de Liège, Cabinet des estampes de la Ville de Liège, Bibliothèque Royale Albert Ier, Bibliothèque Nationale de Paris « Encre's » etc.
Professeur de gravure et lithographie de 1989 à 2000 à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (cours du soir). Directeur de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (cours du soir) de 2000 à 2007. Directeur de l'Ecole Supérieure des Arts de l'Académie Royale des Beaux-Arts de la Ville de Liège depuis 2007.

**Joseph Vromans (Ville de Liège)**

Joseph Vromans (*Tilburg, 1949) est philologue. Docteur en philosophie et lettres et professeur ordinaire émérite à l'Université de Liège (ULg), il a travaillé aux universités de Nimègue, Liège, Cologne, Leyde, Mons et Bruxelles (ULB). Ses domaines de recherches sont la philologie, la lexicographie et la traductologie.

## LES 5 TITRES FINALISTES

Le 11 septembre 2018 à Paris, le jury du Prix Littéraire Paris-Liège a délibéré pour arrêter une liste de 5 finalistes parmi la première présélection de 15 ouvrages. La seconde délibération aura lieu le jeudi 21 septembre, à Liège et l'annonce officielle du lauréat le vendredi 22 à 12h30.

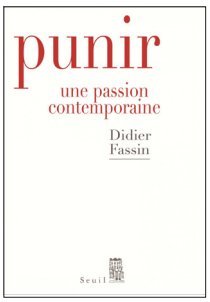


1. **TITRE : *PUNIR – UNE PASSION CONTEMPORAINE***
**AUTEUR** : Didier Fassin
**EDITEUR** : seuil

www.seuil.com

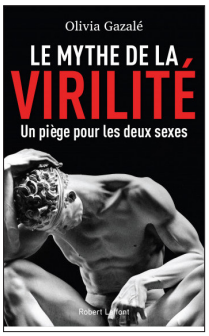


2. **TITRE : *LE MYTHE DE LA VIRILITÉ***
**AUTEUR** : Olivia Gazalé
**EDITEUR** : Robert Laffont

www.lisez.com

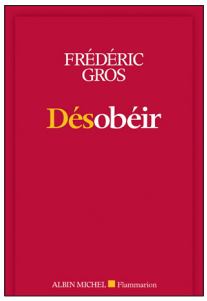


3. **TITRE : *DÉSOBÉIR***
**AUTEUR** : Frédéric Gros
**EDITEUR** : Albin Michel

www.albin-michel.fr

4. **TITRE : *L'ÉNIGME DES PREMIÈRES PHRASES***
**AUTEUR** : Laurent Nunez
**EDITEUR** : Grasset

www.grasset.fr

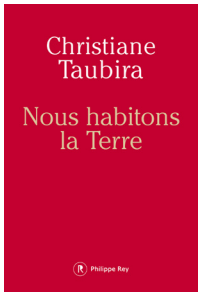


5. **TITRE** : ***NOUS HABITONS LA TERRE***
**AUTEUR** : Christiane Taubira
**EDITEUR** : Philippe Rey

www.philippe-rey.fr

***PUNIR – UNE PASSION CONTEMPORAINE***
**Didier Fassin**
seuil

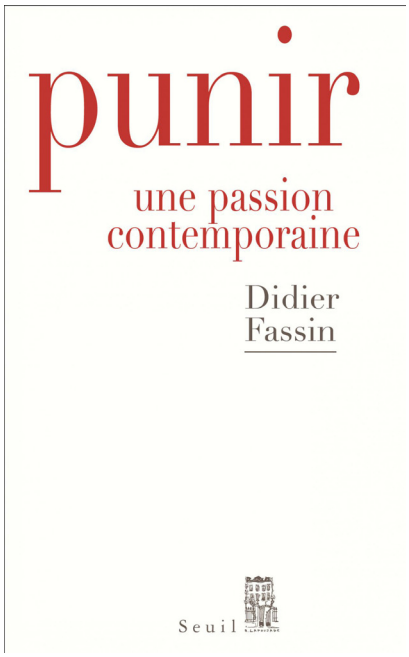


*Au cours des dernières décennies, la plupart des sociétés se sont faites plus répressives, leurs lois plus sévères, leurs juges plus inflexibles, et ceci sans lien direct avec l'évolution de la délinquance et de la criminalité. Dans ce livre, qui met en œuvre une approche à la fois généalogique et ethnographique, Didier Fassin s'efforce de saisir les enjeux de ce moment punitif en repartant des fondements mêmes du châtiment.*
*Qu'est-ce que punir ? Pourquoi punit-on ? Qui punit-on ? À travers ces trois questions, il engage un dialogue critique avec la philosophie morale et la théorie juridique. Puisant ses illustrations dans des contextes historiques et nationaux variés, il montre notamment que la réponse au crime n'a pas toujours été associée à l'infliction d'une souffrance, que le châtiment ne procède pas seulement des logiques rationnelles servant à le légitimer et que l'alourdissement des peines a souvent pour résultat de les différencier socialement, et donc d'accroître les inégalités.*
*À rebours du populisme pénal triomphant, cette enquête propose une salutaire révision des présupposés qui nourrissent la passion de punir et invite à repenser la place du châtiment dans le monde contemporain.*

**Didier Fassin** est professeur de sciences sociales à l'Institute for Advanced Study de Princeton et directeur d'études à l'EHESS. Il est notamment l'auteur, au Seuil, de *La Force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers* (2011) et de *L'Ombre du monde. Une anthropologie de la condition carcérale* (2015).

© Didier Fassin

***LE MYTHE DE LA VIRILITÉ***
**Olivia Gazalé**
Robert Laffont

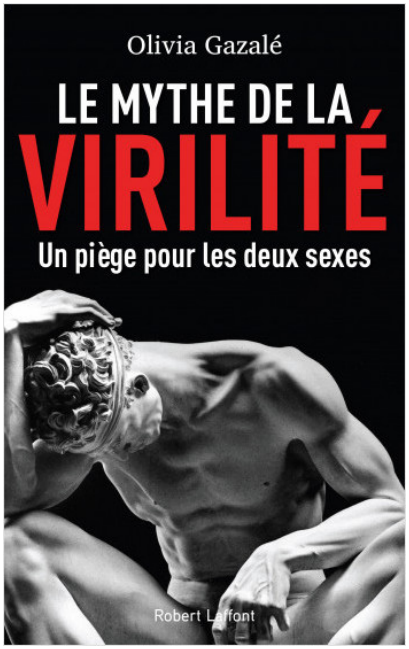


*Et si, comme les femmes, les hommes étaient depuis toujours victimes du mythe de la virilité ? De la préhistoire à l'époque contemporaine, une passionnante histoire du féminin et du masculin qui réinterprète de façon originale le thème de la guerre des sexes.*

*Pour asseoir sa domination sur le sexe féminin, l'homme a, dès les origines de la civilisation, théorisé sa supériorité en construisant le mythe de la virilité. Un discours fondateur qui n'a pas seulement postulé l'infériorité essentielle de la femme, mais aussi celle de l'autre homme (l'étranger, le « sous-homme », le « pédéraste »...). Historiquement, ce mythe a ainsi légitimé la minoration de la femme et l'oppression de l'homme par l'homme.*

Depuis un siècle, ce modèle de la toute-puissance guerrière, politique et sexuelle est en pleine déconstruction, au point que certains esprits nostalgiques déplorent une « crise de la virilité ». Les masculinistes accusent le féminisme d'avoir privé l'homme de sa souveraineté naturelle.

**Olivia Gazalé** a enseigné la philosophie pendant vingt ans, en classes préparatoires, à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et aux Mardis de la philo, dont elle est la cofondatrice. Elle est l'auteur de *Je t'aime à la philo – Quand les philosophes parlent d'amour et de sexe* (Robert Laffont, 2012) et du *Mythe de la virilité* (Robert Laffont, 2017).

© Patrice Normand

***DÉSOBÉIR***
**Frédéric Gros**
Albin Michel

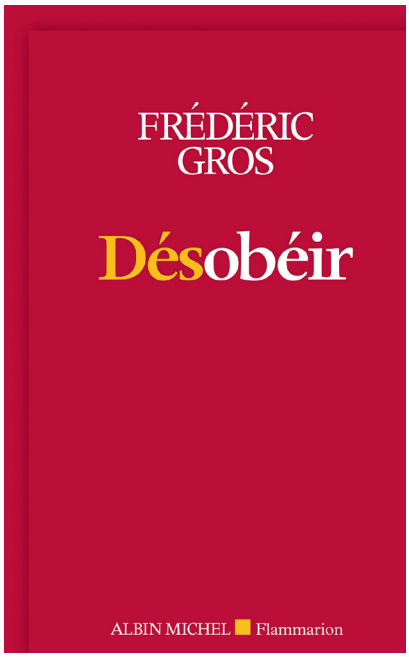


*Ce monde va de travers, à tel point que lui désobéir devrait être une urgence partagée et brûlante. Dans cet essai intempestif, Frédéric Gros réinterroge les racines de l'obéissance politique. Conformisme social, soumission économique, respect des autorités, consentement républicain ? C'est en repérant les styles d'obéissance qu'on se donne les moyens d'étudier, d'inventer, de provoquer de nouvelles formes de désobéissance : la dissidence civique, la transgression lyrique... Rien ne doit aller de soi : ni les certitudes apprises, ni les conventions sociales, ni les injustices économiques, ni les convictions morales.*

*La pensée philosophique, en même temps qu'elle nous enjoint de ne jamais céder aux évidences et aux généralités, nous fait retrouver le sens de la responsabilité politique. À l'heure où les décisions des experts se présentent comme le résultat de statistiques glacées et de calculs anonymes, désobéir devient une affirmation d'humanité.*

*Philosopher, c'est désobéir. Ce livre en appelle à la démocratie critique et à la résistance éthique.*

Ancien élève de l'école normale supérieure, agrégé de philosophie, **Frédéric Gros** est professeur à Sciences Po Paris. Il est notamment l'auteur de trois essais, *états de violence* (2006), *Marcher, une philosophie* (2009), *Le Principe Sécurité* (2012), et romancier, *Possédées* (2016) ; il est aussi l'éditeur de Michel Foucault dans la Pléiade.

***L'ÉNIGME DES PREMIÈRES PHRASES***
**Laurent Nunez**
Grasset

*« Aujourd'hui, maman est morte. »*
*« DOUKIPUDDONKTAN, se demanda Gabriel, excédé. »*

*Voilà deux célèbres premières phrases de livres ô combien célèbres. Elles ouvrent L'Étranger et Zazie dans le métro. Ce livre en contient quinze autres (plus deux interludes) que Laurent Nunez examine mot après mot. Tout ce que l'on peut deviner d'une œuvre, et de son auteur, n'est-il pas contenu dans « sa » première phrase ?*

*Aussi instructif qu'ironique, aussi passionnant que savant, ce livre nous parle plus que des livres, il nous parle de l'amour, de la séparation, de la perte, de la vie même. Italo Calvino avait écrit Pourquoi lire les classiques ?, voici le « comment (re)lire les classiques ? » des temps nouveaux.*

**Laurent Nunez** est romancier et critique littéraire. Il a déjà publié deux essais sur la littérature, *Les Écrivains contre l'écriture* (José Corti, 2006) et *Si je m'écorchais vif* (Grasset, Le Courage, 2015).

© JFPAGA

***NOUS HABITONS LA TERRE***
**Christiane Taubira**
Philippe Rey

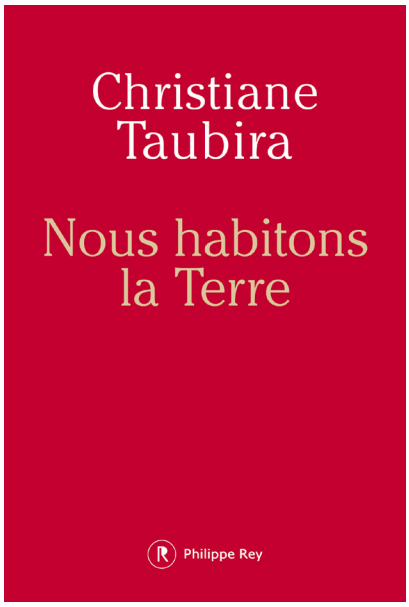


*Dans une langue éblouissante, Christiane Taubira s'indigne des inégalités et des violences qui règnent sur notre planète, s'attaque aux idées dangereuses des extrêmes, critique l'invocation permanente du concept de crise qui assoit la domination des puissants, identifie les règles de vie commune dans une société laïque, redonne leur sens aux mots si souvent dévoyés aujourd'hui, trace les axes d'un combat urgent.*

*Un livre lucide et engagé, un livre d'espoir porté par le souffle d'une citoyenne de la Terre qui ne peut vivre sans exaltation ni s'accommoder du monde tel qu'il lui est donné.*

Née à Cayenne en Guyane, **Christiane Taubira** a été députée de 1993 à 2012, puis garde des Sceaux, ministre de la Justice de 2012 à 2016. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages dont *L'Esclavage raconté à ma fille*, *Murmures à la jeunesse* ou Nous habitons la Terre.

© Guillaume Paumier

# RÈGLEMENT PRIX LITTÉRAIRE PARIS - LIEGE

## 1 - Généralités

- La Ville de Liège, avec le soutien de la Ville de Paris, organise un prix littéraire, dénommé "Prix Paris - Liège". Le Prix a été décerné pour la première fois en 2012.
- Le "Prix Paris - Liège", doté de 10.000,00 EUR (dix mille euros) offerts par la Ville de Liège, récompense annuellement le meilleur essai original portant sur les sciences humaines, écrit en langue française et publié au cours de l'année qui précède celle de la remise du prix.
- Par « essai », on entend un ouvrage de réflexion théorique et critique destiné à un public large et non nécessairement spécialisé. Ses critères en sont la qualité d'écriture, la pertinence scientifique des idées développées et l'originalité du thème abordé.

## 2 - Instances de décision

- Le fonctionnement du "Prix Paris - Liège" est assuré par un comité organisateur et un jury, aux compétences distinctes.
- Le siège administratif du Prix se trouve à l'Échevinat de la Culture : En Féronstrée 92 à 4000 Liège.

**- Le comité organisateur**

- Le comité organisateur est composé de représentants désignés par les Institutions associées au Prix : cinq membres sont désignés par la Ville de Liège, cinq membres par l'Université de Liège et cinq membres par l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège. Les membres sont désignés pour un terme de trois ans, renouvelable.
- Les membres du comité organisateur ne peuvent faire partie du jury.
- Le comité organisateur désigne en son sein un secrétaire général, qui en est également le porte-parole.
- Outre les tâches administratives liées au bon fonctionnement du Prix, le comité organisateur assure la présélection des ouvrages qui seront soumis au Jury.

**- Le jury**

- Le jury est international et se compose de neuf membres désignés annuellement par le comité organisateur : quatre Belges, quatre Français, un Luxembourgeois. Le président du jury est désigné chaque année par le comité organisateur.

## 3 - Fonctionnement du prix

- Chaque année, le comité organisateur établit une liste ne dépassant pas vingt ouvrages. Il sollicite les éditeurs francophones et les invite à lui soumettre un ou plusieurs ouvrages. La sélection des vingt essais se fait à partir des envois des éditeurs et des titres apportés par les membres du comité organisateur.
- Quinze jours avant la date de proclamation, le jury annonce, lors d'une première délibération tenue à Paris, la sélection des cinq titres finalistes.
- Le lauréat est désigné au terme d'une seconde et dernière délibération du jury réuni à Liège.
- Dans les deux délibérations, le vote se fait par bulletin secret. En cas d'égalité de votes, la voix du président est prépondérante.
- Si à l'issue d'un premier tour, aucun ouvrage n'atteint la majorité absolue, un second tour est organisé entre les meilleurs résultats. Il sera procédé à autant de tours que nécessaire pour obtenir la majorité absolue des voix.
- Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel.
- Si le jury l'estime nécessaire, le Prix peut être scindé.

## CONTACT

Ville de Liège
Echevinat de la Culture
Jean Pierre Hupkens
Féronstrée 92
4000 Liège

www.paris-liege.be
parisliege@liege.be